
COMMISSARIAT A LA
SECURITE ALIMENTAIRE

RAPPORT SUR L' EVOLUTION DE L'HIVERNAGE 2005 AU MALI
AU TITRE DU MOIS DE JUILLET 2005 (Réunion du 2 Août 2005)

1. Situations météorologique et hydrologique

Sur le plan météorologique, la période du 1^{er} au 31 juillet 2005 a été caractérisée par le maintien de l'air humide au-delà de la latitude de Tessalit qui s'est concrétisé par l'installation effective de l'hivernage sur l'ensemble du pays.

Les pluies recueillies pendant la première décade ont été normales à excédentaires dans l'ensemble à l'exception du Centre de la région de Kidal, du Nord et du Sud de celle de Kayes, le Sud de la région de Koulikoro et l'Ouest de la région de Sikasso. Elles ont été dans l'ensemble supérieures à celles de l'année dernière.

Celles de la deuxième période ont été normales à excédentaires à l'exception du Centre et du Sud de la région de Kayes, l'extrême Sud-Est de Sikasso, le Nord et le Centre de celle de Ségou, le Nord de la région de Mopti, le Sud des régions de Tombouctou et Gao où elles ont été déficitaires.

Au cours de la troisième décade, il a été enregistré des pluies déficitaires dans l'ensemble.

Cependant à la date du 31 juillet, le cumul des pluies est normal à excédentaire partout sauf dans le Centre du pays (Ségou, Bla, Djenné) et le Sud de la région de Kayes où il est déficitaire. Ce cumul est dans l'ensemble supérieur à celui de l'année dernière.

La situation hydrologique du mois de juillet a été caractérisée par l'amorce et la poursuite de la crue en amont du delta du Niger et dans le haut bassin du Sénégal.

Les niveaux moyens mensuels sont supérieurs à ceux de l'année dernière à l'exception du Bafing à Manantaly amont et de la Falémé à Gourbassy.

Ils sont supérieurs à ceux de la moyenne à l'exception du Niger à Diré et de la Falémé à Gourbassy.

2. Etat des Cultures et situation phytosanitaire

2.1 Etat des cultures

Les conditions hydriques ont permis la continuation des semis, le développement et la croissance des plants. En outre, les résultats de calcul du bilan hydrique (qui tient compte de toute l'eau qui rentre, qui sort ou qui demeure dans l'horizon de sol prospecté par les racines) indiquent que les besoins en eau des plantes sont satisfaits de même que la présence de réserves d'eau dans le sol est notée.

D'une manière générale, les mil/sorgho, maïs et le riz pluvial sont aux stades de levée-feuilles, tallage ou de montaison ; le niébé, l'arachide et le coton à la ramification. Les pieds de cotonnier issus des premiers semis sont à la phase de début floraison ainsi que ceux du maïs.

Par ailleurs, les cultures de décrue sont au tallage/montaison (Kayes, Tombouctou et Gao).

Toutefois, les semis du mil, du sorgho, de l'arachide, du niébé, du voandzou, du riz et des cultures fourragères se poursuivent encore notamment dans la zone nord du pays.

L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont bons dans l'ensemble.

De façon générale, les niveaux de réalisation des objectifs d'emblavures sont nettement supérieurs à ceux de la campagne précédente. A titre d'illustration le niveau d'exécution des objectifs de la campagne 2005-2006 est de 103% contre 98% et 102% les deux précédentes respectivement en 2004-2005 et 2003-2004.

Cependant il est signalé par endroits une insuffisance de semences de riz et de mil –sorgho particulièrement dans la région de Tombouctou. Dans les régions de Mopti et Gao, la dotation en semences des producteurs par certaines ONGs telles que OXFAM-GB, CRS et Afrique Verte ont permis d'atténuer considérablement l'impact de ce problème sur le déroulement des semis. Aussi les commandes d'engrais formulées par les producteurs ne sont pas encore totalement satisfaites dans les zones hors Offices. Les prix y sont élevés.

2.2. Situation phytosanitaire

La situation générale est calme. L'évolution de la situation au cours du mois est présentée par type de déprédateurs dans les rubriques qui suivent ainsi que de celle des traitements.

2.2.1 Criquet pèlerin

La situation du criquet pèlerin est restée calme durant ce mois. Cinq équipes nationales, appuyées par une équipe algérienne ont été opérationnelles et ont effectué les prospections dans les aires grégarigènes.

Des individus solitaires de 2 à 3 individus/m² sont observés dans quelques sites à Tadmak, Temaka, Achou, Aksimar etc.

2.2.2 Sautériaux

Les infestations de sautériaux ont été observées surtout dans les jachères et dans les friches. Aucune infestation de grande ampleur n'est signalée sur les cultures.

Les superficies infestées sont :

Kayes	: 150 ha
Koulikoro	: 300 ha
Mopti	: 70ha

2.2.3 Oiseaux Granivores

La présence d'oiseaux granivores, en fortes populations de 50 000 à 100 000 individus/ha, est signalée dans la région de Ségou où 320 ha de dortoirs sont repérés à Molodo (Zone Office du Niger) avec des dégâts importants ont été occasionnés dans les pépinières de riz.

La situation aviaire est aussi préoccupante dans la région de Mopti (Djénné) où 250 ha de dortoirs sont localisés.

2.2.4. Chenilles défoliatrices

Les apparitions de chenilles ont été signalées durant la première décade de Juillet dans les zones de Niono, Molodo, Kolongo et N'Débougou sur environ 1000 ha. D'importantes infestations ont été observées dans le cercle de San, à Mandiakuy avec 375 ha infestés et à Yangasso pour 15 ha infestés.

Les plus fortes infestations de chenilles *Spodoptera exempta* ont été observées au cours du mois, dans le cercle de Doïla où les densités ont atteint 230 individus/m². D'importants dégâts occasionnés sur les semis tardifs ont provoqué des resemis. Les pâturages ont été entièrement détruits par endroits.

Les superficies infestées dans le cercle de Doïla sont :

- Commune de Kaladougou = 800 ha
- Commune de Kilidougou = 1200 ha
- Commune de Diédougou = 1000 ha
- Commune de Kolendougou = 4 ha ; soit au total 3004 ha.

2.2.5 Traitements Phytosanitaires

Les traitements effectués par déprédateurs et par localité sont suivants (cf tableau ci-dessous)

Tableau : Traitements effectués (ha)

Localités	Criquet Pèlerin	Sauteriaux	Oiseaux Granivore	Chenilles	Rongeurs
Douentza		70	40		
Djénné			80		182
Mopti			135		121
Kayes		150			120
Kita					200
Doïla				217	
Kaladougou				49	
Kilidougou				173	
Diédougou				12	
Kolendougou				3	
Mandiakuy				120	
Yangasso				0	
TOTAL		220	255	574	623

Les dégâts sur les cultures et les pâturages par les chenilles défoliatrices sont réversibles. Les pâturages et cultures endommagées pourront se régénérer s'il n'y a pas d'arrêt prolongé de la pluviométrie. La situation phytosanitaire au cours du mois de Juillet est restée relativement calme dans l'ensemble.

3. Etat des pâturages, des points d'eau et le mouvement des animaux

3.1 Etat de la Végétation

L'état du couvert végétal est bon dans l'ensemble.

Les pâturages herbacés se sont régénérés dans l'ensemble du pays. Toutefois le déficit pluviométrique des 2 dernières décades du mois a fortement entravé leur croissance dans la région de Kidal où ils sont encore jugés mauvais sur plusieurs parcours. Dans le reste du pays, les pâturages sont jugés bons dans l'ensemble.

Les conditions d'abreuvement sont bonnes en cette période.

Les transhumants étrangers (Nigériens et Burkinabés) ont commencé à regagner leur pays. Les mouvements intérieurs sont dominés par les départs des animaux vers les pâturages d'hivernage.

On note une nette reprise de l'embonpoint des animaux.

3.2 Situation zoo-sanitaire

Elle a été calme dans l'ensemble. Toutefois la première décade a été caractérisée par les suspicions suivantes :

- un foyer de charbon bactérien à Sébékourani (cercle de Kangaba) ;
- un foyer de pasteurellose ovine à Guémou Malinké (cercle de Nioro).

Les mesures de police sanitaire ont été prises.

4. Suivi des marchés

4.1 Etat d'approvisionnement des marchés

4.1.1 Marchés de production

Sur les marchés de production, les quantités totales de céréales vendues par les producteurs durant ce mois de juillet 2005 sont en baisse par rapport à celles de l'année dernière et par rapport aux quantités moyennes vendues au cours des mois de juillet des cinq dernières campagnes.

La baisse des quantités vendues par les producteurs s'explique en grande partie par la chute de la production de la campagne agricole 2004/05.

4.1.2 Marchés de gros des capitales régionales

La dernière semaine du mois de juillet a été caractérisée par une baisse de prix de 10 à 20 Fcfa le kilogramme essentiellement due à une amélioration de la situation d'approvisionnement en maïs provenant de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

Globalement de Novembre 2004 à Juillet 2005, les quantités entrées sur les principaux marchés de gros du pays pour toutes céréales confondues, sont de 105.152 tonnes contre 105.763 tonnes pour la même période de 2004 et 102.872 tonnes pour la moyenne des mêmes périodes des cinq dernières années. Ce qui donne une baisse de 1% par rapport à 2004 et une hausse de 2% par rapport à la moyenne des quantités des cinq dernières années.

4. 2 Evolution des prix sur les marchés

4.2.1. Evolution actuelle des marchés des céréales sèches

S'agissant des prix moyens nationaux au consommateur ils ont été pour le mois de Juillet 2005 de :

- 236 F le kilo pour le mil contre 108 F le kilo à la même période de l'année dernière ;
- 233 F le kilo pour le sorgho contre 106 F le kilo à la même période de l'année 2004 ;
- 222 F le kilo pour le maïs contre 100 F le kilo à la même période de l'année précédente.

4.2.2 Evolution des marchés du Riz

Tout comme le marché des céréales sèches, ceux du riz se caractérisent actuellement par des hausses importantes. A la différence des marchés de céréales sèches qui ont été très fortement tirés par les pays voisins, ceux du riz local semblent être tirés par les prix des céréales sèches d'une part et d'autre part par la baisse de productivité occasionnée en 2004/05 par le manque d'engrais de fonds qui a limité beaucoup d'exploitants dans l'utilisation de ces intrants à bonne date.

En effet, en fin Juillet 2005, le riz local se vendait à la production à 277 F/Kg contre 206 F/Kg en 2004, soit un écart de 71 Fcfa par kilo.

Dans le District de Bamako, les prix au consommateur couramment pratiqués ont été de **225 FCFA** le kilo pour le **maïs**, **250** pour les **mil/sorgho**, **275** pour le **riz RM40**, **300** pour les **riz BB** importé, **325** pour les riz **BG** et étuvé rouge, **350** pour le **Gambiaka** et le fonio et **375 F** le kilo pour le **niébé**.

Malgré l'autorisation d'importation de 60.000 tonnes de riz sans TVA en Février 2005 et la décision prise en Juin 2005 d'autoriser encore l'importation de 50.000 tonnes de riz sans TVA et 100.000 tonnes de maïs, on s'aperçoit que le niveau actuel des prix du riz dépasse tous les niveaux enregistrés à la même période au cours des années précédentes depuis 1999/00.

En conclusion, l'état d'approvisionnement actuel des marchés ruraux et des marchés de gros s'affiche en dessous de la moyenne. Dans tous les cas, les risques de rupture de stocks de céréales sèches demeurent minimales à cause de l'autorisation d'importation de 50.000 tonnes de riz et 100.000 tonnes de maïs sans TVA accordée par le Gouvernement et l'allure de la campagne agricole. Les effets de cette mesure se font déjà sentir sur les marchés avec des baisses sensibles de prix enregistrées sur les marchés ruraux et sur les marchés de consommation en fin juillet 2005.

5. Zones à risques

La physionomie de la campagne agricole 2005-2006 est globalement bonne dans le pays. Cependant, il existe des poches de léger retard lié à l'installation tardive des pluies notamment dans les cercles de Ségou et Bla en partie. Aussi, le déficit pluviométrique enregistré au cours des 2 dernières décades a affecté la progression des opérations de semis dans la bande du cercle de Kayes (communes de Aourou, Koussané et Ségala).

Dans le domaine de l'élevage, le déficit pluviométrique des deux dernières décades du mois a fortement entravé la croissance des pâturages herbacés dans la région de Kidal où ils sont encore jugés mauvais sur plusieurs parcours.

A titre de rappel les zones à risques identifiées par le Système d'Alerte Précoce (SAP) à l'issue de l'évaluation des résultats de la campagne 2004-2005 sont les suivantes :

- 101 communes à risque de difficultés alimentaires c'est-à-dire à dire nécessitant un appui alimentaire.

Elles se répartissent géographiquement comme suit :

- 12 communes dans la région de Kayes,
- 12 communes dans la région de Koulikoro,
- 1 commune dans la région de Ségou,
- 43 communes dans la région de Mopti,
- 22 communes dans la région de Tombouctou,
- 7 communes dans la région de Gao,
- et 4 communes dans la région de Kidal.

- et **87 communes à risque de difficultés économiques** c'est-à-dire moins éprouvées que la 1^{ère} catégorie mais connaissant également des baisses réelles de revenus. Elles se répartissent comme suit :

- 27 communes dans la région de Kayes,
- 8 communes dans la région de Koulikoro,
- 9 communes dans la région de Ségou,
- 16 communes dans la région de Mopti,
- 18 communes dans la région de Tombouctou,
- 2 communes dans la région de Gao,

➤ et 7 communes dans la région de Kidal.

Celles-ci sont de nos jours pratiquement en situation d'insécurité alimentaire à cause de la flambée des prix.

En plus des nombreux efforts déployés (distributions alimentaires gratuites, ventes à prix modérés, détaxation etc...) par le Gouvernement et ses partenaires gouvernementaux, les ONGs et Associations en faveur des populations, la situation alimentaire du pays fait l'objet d'un suivi régulier en vue de proposer des mesures correctives aux moments opportuns.

C'est dans ce cadre que des enquêtes médico-nutritionnelles réalisées par le SAP en collaboration avec les Directions Régionales de la Santé, du Développement Social et de la Faculté de Médecine et d'Odonto Stomatologie dans les zones pastorales de Gao, Kidal et dans le Sahel Occidental à Nara et Nioro viennent de prendre fin. Elles dénotent une situation relativement précaire mais en voie d'amélioration. Les résultats complets seront fournis plus tard après le traitement complet des fiches d'enquête.

6. Informations nutritionnelles et autres indicateurs de santé

Dans le domaine de la santé, 23 cas de méningite dont 1 décès ont été enregistrés pendant le mois de juillet contre 37 cas 3 décès en juin 2005. Au total 2 cas de rougeole dont 0 décès ont été enregistrés contre 3 cas 0 décès en juin 2005.

Au total 2 cas de rougeole dont 0 décès ont été enregistrés pendant le mois de juillet 2005 contre 3 cas 0 décès en juin 2005.

Quant à l'épidémie de choléra, il a été notifié 34 cas dont 1 décès contre 112 cas dont 12 décès au mois de juin 2005.

Au cours de la dernière semaine, aucun cas de choléra n'a été enregistré sur l'ensemble du territoire national. L'épidémie reste toujours localisée à Kayes.

En conclusion, la situation épidémiologique a été marquée au cours du mois par une diminution de cas de choléra qui reste localisée dans la région de Kayes.

La situation est calme pour les autres maladies à potentiel épidémique.

7. Informations sur les approvisionnements

7.1 Aides alimentaires

Les achats de mil/maïs/blé sur financement du Japon et à distribution en aides alimentaires totalisent 3165 tonnes à la date du 29/07/2005 sur une prévision de 8900 tonnes sur lesquelles 1704 tonnes ont été distribuées. En outre il faut signaler la réception et la distribution des 98,672 tonnes de dattes d'aides saoudiennes. Les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Gao et Kidal ainsi que diverses associations en sont les bénéficiaires.

7.2 Evolution des stocks

7.2.1 Stock National de Sécurité (SNS) de l'OPAM

A la date du 27 juillet 2005 le SNS et le stock commercial destiné aux ventes d'intervention de l'OPAM totalisent 10423,271 tonnes dont tonnes SNS 7770, 500 tonnes et 2652,771 tonnes de ventes d'intervention dont 168,071 tonnes de riz japonais.

Eu égard aux faibles niveaux du SNS et du Fonds de Sécurité Alimentaire (FSA, actuellement 200 millions de Fcfa environ), l'attention du Gouvernement et des partenaires est attirée sur la nécessité d'assurer la reconstitution de ces deux outils d'intervention du dispositif de sécurité alimentaire.

7 .2.2 Stocks Commerciaux

Les stocks grossistes au 1^{er} Août 2005 se présentent comme suit :

- riz : 11841 tonnes contre 9626 tonnes au 30 juillet 2005 contre 9626 en juin 2005 et 9395 tonnes en juillet 2004 ;
- mil : 675 tonnes contre 281 tonnes en juin 2005 et 460 tonnes en juillet 2004 ;
- maïs : 352 tonnes contre 315 tonnes le mois dernier et 260 tonnes en juillet 2004 ;
- sorgho : 940 tonnes contre 904 tonnes en juin 2005 et 462 tonnes en juillet 2004.

En substance l'on remarque que les niveaux des stocks sont partout en hausse par rapport au mois précédent et par rapport à la même période en juillet 2004.

8. Conclusion

Les marchés céréaliers se caractérisent toujours au mois de juillet 2005 par des niveaux de prix élevés. Toutefois il a été relevé des écarts positifs sur les stocks grossistes par rapport au mois de juin 2005 et 2004. Ceci devrait découler de l'impact des mesures de détaxation pour les importations de 50 000 tonnes de riz et 100 000 tonnes maïs, du reliquat des 60 000 tonnes auparavant et des concertations entre acteurs de la filière céréalière. La consolidation de ce mouvement aura des effets sur les prix qui ont commencé en fin juillet à baisser. La bonne tenue de la tendance actuelle de la campagne agricole devrait renforcer ce processus.

La physionomie de la campagne agricole 2005-2006 à la date du 31 juillet 2005 est meilleure à celle de l'année dernière à la même période. Toutefois cette tendance ne pourrait se renforcer que grâce à la poursuite des bonnes conditions pluviométriques sur l'ensemble du pays et à l'amélioration de la situation alimentaire générale. Ce dernier facteur est important car elle permet aux producteurs de s'occuper sérieusement de l'entretien des parcelles de culture.

En matière de sécurisation des productions agricoles et animales, la situation phytosanitaire est marquée jusqu'à maintenant par une évolution calme qui reste sous contrôle.

L'état d'embonpoint des animaux s'améliore progressivement en raison de la bonne régénération des pâturages et de la bonne alimentation des points d'eau. Toutefois des poches de retard de développement de la strate herbacée est signalée dans la région de Kidal suite au déficit pluviométrique observée dans le courant des deux dernières décades du mois.